

REF: PCH/DDCH/DCE/N°937/2022

Casablanca, le 0 8 JUI 2022

Appel à Candidature (1er appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature en interne pour l'accès au poste de Chef de Division Analyse et Arrêté des Comptes relevant de la Direction Financière et Comptable au niveau du Pôle Finances et Achats/ Direction Générale Adjointe Ressources et Transformation Digitale.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public <u>www.emploi-public.ma</u> ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Division Analyse et Arrêté des Comptes / Direction Financière et Comptable Pôle Finances et Achats	-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé, de formation (gestion, finance, comptabilité, audit) ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 1 an dans le poste; Ou -Chef de Service et assimilé de formation (gestion, finance, comptabilité, audit), ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Maîtrise des techniques de la gestion comptable; -Capacité à participer à la production des états de synthèse et des informations comptables de manière à assurer la fiabilité des comptes et satisfaire aux obligations réglementaires en matière comptable; -Capacité à superviser l'application des procédures comptables; -Capacité à superviser la production des indicateurs d'activité et des informations de gestion; -Capacité à tenir dans le respect des lois et des normes en vigueur la comptabilité auxiliaire;

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature

- CV

- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse aac2022@cnss.ma au plus tard le 18 2022 et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB: Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Lahcen LARHDIR
Directeur Général par intérim

